

**CAP SUR LE MONDE :  
BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ COMPÉTITIVE,  
ATTRACTIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE**

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE  
PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE

**VISION 2025**



Communauté métropolitaine  
de Montréal





MISE EN CONTEXTE.....4

PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE ..... 5

BILAN DES CONSULTATIONS PUBLIQUES .....6

APPRÉCIATION DE L'ÉNONCÉ DE VISION..... 10

NOUVEL ÉNONCÉ DE VISION..... 15

ANNEXE: FICHES SYNTHÈSES DES OPINIONS RECUEILLIES LORS DU PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE .....17

- COMMENTAIRES GÉNÉRAUX ..... 18
- LES VALEURS..... 19
- LA CRÉATION DE LA RICHESSE..... 21
- TRANSPORT DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES..... 23
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ..... 25
- ENVIRONNEMENT ..... 27
- PARTENARIAT ..... 29
- TOLÉRANCE ET OUVERTURE ..... 30
- PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS ..... 32

LES CONSULTATIONS PUBLIQUES EN PHOTOS..... 33

## LES COMMISSAIRES DE LA VISION 2025

La commission de consultation publique sur la Vision 2025 est composée de six élus, agissant déjà comme président de chacune des commissions de la Communauté :



**M. Luis Miranda,**  
président de l'arrondissement d'Anjou et président de la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances. M. Miranda a agi à titre de président de la commission de consultation publique sur la Vision 2025.



**M. Réjean Boyer,**  
maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion et président de la commission du logement social. M. Boyer a agi à titre de vice-président de la commission.



**M. André Boileau,**  
vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval et président de la commission de l'environnement.



**Mme Chantal Deschamps,**  
mairesse de la Ville de Repentigny et présidente de la commission du transport.



**M. Jacques Moreau,**  
maire de la Ville de Verchères et président du comité consultatif agricole.



**Mme Francine Sénécal,**  
vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal et présidente de la commission d'aménagement.

## MISE EN CONTEXTE

Issue de la réforme municipale de 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a notamment la responsabilité de planifier l'aménagement et le développement d'un territoire de 4 360 km<sup>2</sup> qui regroupe 63 municipalités et près de la moitié de la population du Québec, soit 3,4 millions d'habitants. L'un des premiers gestes que doit poser la Communauté consiste dans l'adoption d'un énoncé de vision stratégique servant à mieux guider le devenir de la région métropolitaine de Montréal.

## UN EXERCICE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

En vertu des pouvoirs qui lui sont confiés par le gouvernement, la CMM doit réaliser un exercice de planification qui inclut l'élaboration d'une vision stratégique du développement économique, social et environnemental de l'agglomération métropolitaine. Cette vision guidera la réalisation du schéma métropolitain d'aménagement et de développement, l'élaboration du plan de développement économique ainsi que l'exercice des autres compétences de la CMM (transport, environnement, développement culturel, etc.).

Cette vision s'inscrit dans un processus de planification stratégique qui se résume par les quatre grandes questions suivantes :

- Où en sommes-nous ? (*les constats*)
- Où allons-nous ? (*les tendances*)
- Où voulons-nous aller ? (*la vision*)
- Comment allons-nous y prendre ? (*les actions*)

## POURQUOI FAIRE UNE VISION ?

Plusieurs régions et grandes agglomérations à travers le monde se sont livrées au cours de la dernière décennie à la réalisation d'exercice de planification stratégique visant à redéfinir le positionnement de leur territoire. L'une des premières étapes de ce type d'exercice est de se doter d'un énoncé de vision stratégique.

La vision est une représentation de ce qu'une collectivité souhaite devenir. Pour ce faire, elle s'appuie sur les valeurs de sa population pour proposer un projet collectif à l'issue duquel une collectivité affirme publiquement comment elle envisage son avenir et les moyens qu'elle entend mettre en œuvre pour concrétiser ce futur. Cette vision constitue un appel à la mobilisation et à l'action.

Dans un contexte de mondialisation, la vision permet à une agglomération ou à une région de mettre en valeur ses atouts, de renforcer son identité, de se donner une image de marque et d'en faire la promotion.

## LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA VISION

Le processus d'élaboration de la vision s'est amorcé, à l'été 2002, avec la production d'un volumineux document établissant, à travers plusieurs statistiques, un portrait des forces et des faiblesses de la région ainsi que les grands défis à relever au cours des prochaines années. Lors des Assises de la CMM tenues en octobre 2002, les élus de la région ont eu l'occasion de valider ce diagnostic.

Par la suite, en décembre 2002, un premier projet d'énoncé de vision a été rédigé. Ce projet a fait l'objet de consultations auprès des municipalités de la CMM et une seconde version du projet d'énoncé de vision, intégrant les commentaires entendus, a formellement été adoptée le 17 avril dernier par le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal.

## LE PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION

*Le projet d'énoncé de vision 2025 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a été adopté par le Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal le 17 avril 2003 (résolution CC03-008). C'est ce projet, tel que présenté ci-dessous, qui a été soumis à la consultation publique.*

### VISION 2025 CAP SUR LE MONDE : BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ COMPÉTITIVE, ATTRACTIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

En 2025, la communauté métropolitaine de Montréal se positionne dans le peloton de tête des régions métropolitaines des Amériques. Elle est reconnue pour sa main-d'œuvre qualifiée et productive et sa forte présence dans les créneaux dynamiques et stratégiques de la nouvelle économie. Elle est une collectivité ingénieuse qui favorise le savoir, la créativité et la culture.

En 2025, la communauté est l'un des principaux centres intermodaux de transport d'Amérique du Nord grâce à l'interconnexion des modes routier, aérien, maritime et ferroviaire. Ces réseaux sont reconnus comme étant sécuritaires, fiables et fluides. Par-dessus tout, la communauté a pris le virage du transport collectif en développant un réseau accessible, rapide, attrayant et flexible qui a diminué significativement l'usage de l'automobile.

En 2025, la communauté offre à sa population un cadre de vie exceptionnel mis en valeur par un aménagement de qualité. Le territoire de la communauté est développé selon des ensembles urbains consolidés, densifiés et dynamiques. Le centre-ville continue de jouer un rôle de premier plan au niveau des activités financières, commerciales et au niveau du tertiaire moteur tout en offrant un cadre de vie attrayant pour ses résidents. Sa vitalité culturelle et touristique demeure un atout du rayonnement international de la communauté. Les quartiers résidentiels des arrondissements et des municipalités

de la communauté, réputés sécuritaires, offrent des services de proximité de qualité. Le territoire agricole est reconnu comme une composante essentielle de l'écosystème métropolitain.

En 2025, la population a accès à des sites uniques d'observation, des lieux de détente et d'activités de loisirs parce que ses espaces naturels, dont les collines montérégiennes, ont été mis en valeur et préservés. La communauté a facilité le déploiement d'un réseau métropolitain de pistes cyclables et pédestres, et d'un réseau nautique. La population s'est réapproprié ses espaces bleus où la baignade est désormais permise. La communauté se distingue par sa qualité de l'air, de l'eau et son taux élevé de valorisation des matières résiduelles.

En 2025, la communauté est reconnue mondialement pour son caractère festif, sa joie de vivre et sa tolérance. Son tissu social est diversifié. La communauté continue de bénéficier d'une vie culturelle intense et d'un milieu artistique créateur. Les services sont accessibles à l'ensemble de la collectivité et chaque ménage a accès à un logement décent. L'engagement communautaire est reconnu comme une valeur importante pour le mieux-être collectif. Le caractère inclusif de la communauté est source de fierté.

En 2025, la communauté tire profit d'un partenariat pluriel avec les acteurs de son développement. Un fort sentiment d'appartenance contribue positivement au dynamisme de la région. Les leaders politiques et socio-économiques de la communauté partagent, depuis longtemps, une vision commune du développement de la communauté.

En 2025, les citoyens et les citoyennes de la communauté métropolitaine de Montréal disposent de nombreux lieux et moyens pour se faire entendre et pour influencer sur la prise de décision. Tous et toutes peuvent jouer un rôle, trouver une place et contribuer à bâtir leur milieu de vie: une communauté métropolitaine de Montréal compétitive, attractive, solidaire et responsable.

## BILAN DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

Mise sur pied par le conseil de la CMM simultanément à l'adoption du projet d'énoncé de vision stratégique, la commission de consultation publique sur la Vision 2025 a tenu sept assemblées publiques entre le 20 mai et le 4 juin 2003.

### CRÉATION DE LA COMMISSION DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA VISION

La commission de consultation publique sur la vision 2025 a été créée le 17 avril 2003 par le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal. Proposée par M. Gilles Vaillancourt, maire de la Ville de Laval et vice-président du conseil de la CMM, et appuyée par M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville à l'arrondissement de LaSalle, cette résolution est présentée dans l'encadré ci-contre.

### LIEUX DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Afin de permettre à tous les citoyennes et les citoyens de l'agglomération d'exprimer leur point de vue, les assemblées de consultation publique se sont tenues dans les cinq grands secteurs géographiques constituant le territoire de la CMM, à savoir Montréal, Laval, Longueuil, la couronne Nord (Terrebonne) et la couronne Sud (Vaudreuil-Dorion). Cette dernière était préalablement prévue à Chambly.

### LA FORMULE RETENUE

Les assemblées publiques s'adressaient à tous les citoyennes et les citoyens de la région métropolitaine de Montréal. La formule retenue pour le déroulement de ces assemblées favorisait le dialogue et permettait d'échanger très librement sur la vision. Le souhait était que ces rencontres

IL EST RÉSOLU (CC03 -009):

De constituer une Commission du Conseil aux fins de la tenue des assemblées publiques de consultation concernant le projet d'énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la Communauté métropolitaine de Montréal.

De nommer à cette Commission les membres suivants:

Me	André Boileau
M.	Réjean Boyer
Mme	Chantal Deschamps
M.	Luis Miranda
M.	Jacques Moreau
Mme	Francine Senécal

De désigner M. Luis Miranda pour agir à titre de président de cette Commission et M. Réjean Boyer pour agir à titre de vice-président.

De donner mandat à cette Commission de tenir les assemblées publiques de consultation concernant le projet d'énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la Communauté, conformément aux articles 132 à 136 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal et de faire rapport au Conseil.

De fixer la tenue de sept assemblées publiques de consultation comme suit:

Le mardi 20 mai	Montréal;
Le mercredi 21 mai	Montréal (Saint-Laurent);
Le jeudi 22 mai	Montréal (Saint-Léonard);
Le mardi 27 mai	Longueuil;
Le mercredi 28 mai	Couronne Nord (Sainte-Thérèse);
Le jeudi 29 mai	Laval;
Le lundi 2 juin	Couronne Sud (Chambly).

D'autoriser le secrétaire à fixer la tenue de ces assemblées ou à les déplacer en cas de nécessité.

constituent des forums publics constructifs. Chacune des assemblées publiques débutait avec une présentation générale de la vision et des objectifs poursuivis. Cette présentation était habituellement suivie d'échanges autour de tables rondes à partir de thèmes de discussion préétablis permettant d'aborder tous les aspects de la vision. L'animation de ces tables rondes était assurée par le personnel de la CMM. Lors des assemblées qui ont eu lieu dans les arrondissements de Saint-Laurent et de Saint-Léonard, les échanges avec les participants se sont toutefois déroulés en plénière plutôt qu'autour de tables rondes.

## LES THÈMES DE DISCUSSION

Les thèmes abordés lors des assemblées publiques étaient au nombre de neuf et collaient très étroitement au contenu du document sur l'énoncé de Vision 2025, soit :

- Les valeurs de la communauté;
- Le transport des personnes et des marchandises;
- La création de la richesse;
- L'aménagement du territoire;
- Les préoccupations des citoyens;
- L'environnement;
- La tolérance et l'ouverture;
- Le partenariat des principaux leaders en matière de développement;
- Questionnements complémentaires.

## LES DOCUMENTS PRODUITS

Trois documents ont été produits et largement diffusés en vue des consultations publiques sur la Vision 2025 :

- Le document intitulé *Les consultations publiques sur l'énoncé de vision de la Communauté métropolitaine de Montréal*, publié en 2 000 exemplaires, exposait la démarche de consultation suivie par la CMM et fournissait des informations de première main sur la

tenue des assemblées publiques (objectifs de la démarche, thèmes de discussion, formule retenue, dates et lieux des assemblées publiques, etc.). Le document reproduisait également l'énoncé de Vision 2025.

- Le *Document d'énoncé de vision*, publié en 5 000 exemplaires, exposait et détaillait la Vision 2025 en reproduisant l'énoncé, mais aussi en développant chacune des thématiques abordées. Ce document suggérait également un certain nombre d'actions à entreprendre pour permettre la réalisation des objectifs formulés dans l'énoncé.
- Un cédérom spécialement gravé à l'occasion des consultations publiques sur la Vision 2025 réunissait la version électronique de plusieurs documents de référence réalisés par la Communauté métropolitaine de Montréal, notamment :
  - La copie vidéo d'un court documentaire sur la CMM;
  - La copie d'un vidéo produit à l'occasion du discours prononcé par le président de la CMM, le maire Gérald Tremblay, lors de l'adoption par le Conseil de la CMM du projet d'énoncé de vision, le 17 avril 2003;
  - Le *Document d'énoncé de vision* (versions française et anglaise);
  - Le *Guide de consultation* sur l'énoncé de Vision 2025;
  - Le document *Bilan 2002 et plan d'action 2003 de la Communauté métropolitaine de Montréal*;
  - Le document *Diagnostic et défis* qui a servi de fondement à la rédaction de l'énoncé de la Vision 2025 de la CMM.

Pour l'animation des tables rondes sur la Vision 2025, un quatrième document à diffusion restreinte, soit un *Guide d'entrevue*, a également été produit en vue d'encadrer les échanges avec les participants lors des assemblées publiques. Ce document reprenait le texte du document d'énoncé de vision en y associant une série de questions afin de susciter les discussions à venir lors des assemblées.

## AVIS PUBLICS ET PUBLICITÉ

Conformément aux exigences contenues dans sa loi constitutive, la Communauté métropolitaine de Montréal a fait paraître un avis public faisant état de son processus de consultation sur la Vision 2025 dans l'édition du 5 mai 2003 du quotidien *Le Devoir*. Des avis publics ont également été publiés dans une vingtaine d'hebdomadaires locaux de la région métropolitaine pour faire la promotion des assemblées publiques. De plus, un envoi massif de près de 8 000 courriels a été réalisé, notamment à travers le réseau des membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, afin de personnaliser davantage l'invitation de participer aux consultations publiques sur la Vision 2025.

Parallèlement à cette démarche, un cahier spécial consacré à la Communauté métropolitaine de Montréal où il était notamment fait mention de la démarche d'élaboration de la vision et du calendrier des consultations publiques sur la Vision 2025 paraissait dans l'édition du journal *Le Devoir* du 24 et 25 mai 2003.

## LE SITE INTERNET DE LA CMM

Dès le départ, la CMM a résolu de mettre à contribution son site Internet dans sa démarche de consultation publique sur la Vision 2025. Une attention particulière a donc été portée à la construction d'un site spécifique contenant plusieurs informations se rapportant à la Vision 2025 et ouvrant la possibilité d'une consultation électronique. Les internautes avaient également la possibilité de devenir membre du *Club 2025* et d'obtenir, du même coup, le cédérom spécialement gravé à l'occasion de la consultation publique sur la Vision 2025.

## GROUPES SOCIOÉCONOMIQUES ET INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Tous les organismes socioéconomiques de la communauté métropolitaine ont été invités à participer à la consultation publique sur la vision et plusieurs d'entre eux ont délégué des représentants aux assemblées publiques sur la Vision 2025.

À l'invitation de certains groupes, la CMM a également organisé des séances de présentation de la Vision 2025, notamment devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, du Conseil régional de développement de l'île de Montréal, du Conseil régional de développement de la Montégérie et du Comité interministériel sur Montréal. Ce dernier regroupe des représentants des principaux ministères ayant une répercussion sur le développement de la région métropolitaine et sur la qualité de vie de ses citoyens.



## LA PARTICIPATION

Au total, près de 450 personnes ont participé aux séances de consultation sur la Vision 2025. Ce nombre inclut à la fois les participants aux assemblées publiques sur la Vision 2025 (200 participants) et ceux qui ont assisté aux présentations de la Vision 2025 données à la demande de certains groupes socioéconomiques (250 participants): la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (40 participants), le Conseil régional de développement de l'île de Montréal (120 participants), le Conseil régional de la Montérégie (65 participants) et le Comité interministériel sur Montréal (25 participants).

Douze (12) mémoires ont également été reçus de différents organismes, municipalités ou ministères, soit:

1. du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM);
2. du Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM);
3. de la Ville de Longueuil;
4. de la Ville de Mirabel;
5. de la Ville de Mont-Saint-Hilaire;
6. de la Société de transport de Montréal, du Réseau de transport de Longueuil et de la Société de transport de Laval;
7. du regroupement des MRC de la Rive-Sud;
8. de la Pastorale sociale Côte-des-Neiges;
9. d'une citoyenne de Villeray;
10. de l'Union des producteurs agricoles (UPA);
11. de la Table ronde sur l'art de l'arrondissement Mont-Royal;
12. du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL).

Par ailleurs, plusieurs rubriques du site Internet conçu spécialement pour cet exercice de consultation ont été lues plus d'une trentaine de fois et certains commentaires ont été formulés.



Consultation publique de Terrebonne

## APPRÉCIATION DE L'ÉNONCÉ DE VISION

Chaque assemblée publique a donné lieu à de nombreux échanges. L'appréciation générale de l'énoncé demeure globalement positif. Les commentaires et les observations, résumés ci-dessous, ont été pris en compte dans le nouvel énoncé de vision présenté à la page 15 de ce document.

### APPRÉCIATION GLOBALE

Les commentaires et les opinions reçus sur l'énoncé de la Vision 2025 se sont révélés des plus positifs. Les personnes rencontrées saisissent parfaitement l'objectif de cette démarche, à savoir doter la région d'un projet rassembleur et porteur d'avenir. Si certains associaient l'énoncé de la vision à un ensemble de vœux pieux et manifestaient leur impatience de voir quels moyens seraient éventuellement associés aux objectifs, la majorité des participants appréciaient les idées mises de l'avant et s'exténuaient d'être associés, à travers la consultation publique, à la définition d'une vision stratégique pour l'avenir de l'agglomération.

### LES VALEURS DE LA COMMUNAUTÉ

«Cap sur le monde: bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable»

Les valeurs de la communauté font généralement consensus et rejoignent les préoccupations des personnes rencontrées. La notion de «développement durable» suscite tout particulièrement l'adhésion générale. Les valeurs qui sous-tendent l'énoncé de vision paraissent néanmoins un peu théoriques et mériteraient, selon plusieurs, d'être précisées.

Lorsque les personnes rencontrées ont été invitées à identifier d'autres valeurs définissant la collectivité métropolitaine montréalaise, elles ont,

entre autres, fait mention du caractère pacifiste de la communauté et de l'importance de la «solidarité intergénérationnelle» (ce principe reste toutefois lié au concept de «développement durable»). La recherche du bien commun a également été évoquée.

### recommandations

- Les principes liés au développement durable sont amplement exprimés dans l'énoncé de vision, aucun changement n'est de ce fait proposé.
- Le visage francophone et cosmopolite de la région métropolitaine de Montréal pourrait être facilement intégré au texte et, tout particulièrement, au cinquième paragraphe de l'énoncé de vision.

### LA CRÉATION DE LA RICHESSE

«En 2025, la communauté métropolitaine de Montréal se positionne dans le peloton de tête des régions métropolitaines des Amériques. Elle est reconnue pour sa main-d'œuvre qualifiée et productive et sa forte présence dans les créneaux dynamiques et stratégiques de la nouvelle économie. Elle est une collectivité ingénieuse qui favorise le savoir, la créativité et la culture. (...)»

Ce segment de l'énoncé de vision ferait une trop large part à la «nouvelle économie». En ce sens, plusieurs suggèrent de faire également référence aux secteurs traditionnels, à la diversité de la structure économique de la région métropolitaine de Montréal et aux entreprises d'économie sociale.

L'importance accordée à la formation de la main-d'œuvre est appréciée. On convient généralement qu'une main-d'œuvre qualifiée demeure un atout précieux pour le développement économique. Certains proposent néanmoins de mettre davantage l'accent sur l'innovation dans tous les secteurs de l'économie. D'autres suggèrent de mettre en perspective le renforcement de la collaboration entre les maisons d'enseignement et le marché du travail. La nécessité d'accroître l'exportation des produits finis a également été évoquée.

Enfin, quelques commentaires concernent la préservation et la consolidation des avantages concurrentiels de l'agglomération. Certains

suggèrent de parler non seulement de la création de la richesse mais également de sa redistribution.

## recommandations

- Les notions d'équité sociale et de redistribution de la richesse ainsi que la prise en compte des principaux enjeux démographiques (dont ceux liés au vieillissement de la population) devraient être introduits dans l'énoncé de vision en vertu des commentaires reçus.
- L'importance de tenir compte des secteurs plus traditionnels ainsi que de l'économie sociale fait consensus. Par conséquent, il est recommandé d'apporter les modifications nécessaires.

## LE TRANSPORT DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES

«(...) En 2025, la communauté est un des principaux centres intermodaux de transport d'Amérique du Nord grâce à l'interconnexion des modes routier, aérien, maritime et ferroviaire. Ces réseaux sont reconnus comme étant sécuritaires, fiables et fluides. Par-dessus tout, la communauté a pris le virage du transport collectif en développant un réseau accessible, rapide, attrayant et flexible qui a diminué significativement l'usage de l'automobile. (...)»

La plupart des personnes rencontrées conviennent de l'importance de soutenir le développement du transport collectif dans la région, notamment en y apportant plus de flexibilité. Lorsqu'il est question du transport des personnes (et même du transport des marchandises, l'un ayant des incidences sur l'autre), le problème très actuel de la planification, de la gestion et du financement du transport en commun est spontanément évoqué. Le mémoire déposé par les trois grandes sociétés de transport de la région de Montréal aborde tout particulièrement ces questions. On souhaite évidemment qu'une solution permanente y soit apportée le plus tôt possible.

On juge important de compléter en priorité le réseau de ceinture autoroutier et de favoriser le transport ferroviaire des marchandises. On considère opportun d'optimiser l'utilisation des réseaux existants tout en diversifiant

les stratégies qui permettent d'améliorer la fluidité des différents réseaux: horaires variables, covoiturage, stationnement incitatifs, etc.

Certains intervenants soulignent l'absence des modes de transports alternatifs comme le vélo et la marche. Ces modes de transports alternatifs sont notamment importants lorsqu'il est question de juger de l'incidence de certains choix en matière environnementale, notamment sous l'angle de la production des gaz à effet de serre.

Par ailleurs, plusieurs commentaires font référence à l'impact des réseaux de transport en matière d'étalement urbain. Cet impact est toutefois pris en compte lorsqu'il est question, dans l'énoncé de vision, de consolidation des espaces déjà urbanisés.

## recommandations

- L'importance de compléter le réseau de ceinture pourrait être évoquée de façon plus globale en insistant spécifiquement sur son rôle de support en matière de développement.
- La nécessité d'assurer le développement adéquat du transport en commun (dont l'une des solutions réside dans la révision de son cadre financier et institutionnel) devrait apparaître dans le nouvel énoncé de vision.

## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

«(...) En 2025, la communauté offre à sa population un cadre de vie exceptionnel mis en valeur par un aménagement de qualité. Le territoire de la communauté est développé selon des ensembles urbains consolidés, densifiés et dynamiques. Le centre-ville continue de jouer un rôle de premier plan au niveau des activités financières, commerciales et au niveau du tertiaire moteur tout en offrant un cadre de vie attrayant pour ses résidents. Sa vitalité culturelle et touristique demeure un atout du rayonnement international de la communauté. Les quartiers résidentiels des arrondissements et des municipalités de la communauté, réputés sécuritaires, offrent des services de proximité de qualité. Le territoire agricole est reconnu comme une composante essentielle de l'écosystème métropolitain. (...)»

Globalement, les participants soulignent que l'énoncé de vision sur l'aménagement du territoire reflète leurs principales attentes. On juge néanmoins pertinent d'évoquer la diversité des différents quartiers et municipalités formant les ensembles urbains de la région afin de reconnaître l'importance de développer et de consolider des pôles régionaux complémentaires au pôle principal que constitue le centre-ville de Montréal. On estime également nécessaire de préserver les paysages d'intérêt de la région métropolitaine et de mettre en valeur le territoire agricole à travers un aménagement planifié.

Plusieurs personnes ont exprimé la crainte que l'énoncé de vision permette à la CMM de limiter le développement de la banlieue. Le terme « densification » est particulièrement mal interprété. Il devrait toutefois être perçu comme un facteur contribuant au renforcement des pôles régionaux.

## recommandations

- La notion de diversité fait consensus. Elle recoupe à la fois celles de mixité sociale et de mixité des formes d'habitat. Par conséquent, cette notion devrait être ajoutée au texte de l'énoncé de vision.
- La notion de « pôles » est déjà pris en compte dans l'énoncé de vision lorsqu'il est précisé que « le territoire de la communauté est développé selon des ensembles urbains consolidés, densifiés et dynamiques ». L'ajout du terme « diversifié » renforcerait également cette notion en soulignant l'intérêt qu'il y a à consolider ces ensembles urbains.

## L'ENVIRONNEMENT

« (...) En 2025, la population a accès à des sites uniques d'observation, des lieux de détente et d'activités de loisirs parce que ses espaces naturels, dont les collines montréalaises, ont été mis en valeur et préservés. La communauté a facilité le déploiement d'un réseau métropolitain de pistes cyclables et pédestres, et d'un réseau nautique. La population s'est réapproprié ses espaces bleus où la baignade est désormais permise. La communauté se distingue par sa qualité de l'air, de l'eau et son taux élevé de valorisation des matières résiduelles. (...) »

La proposition de développer un réseau d'espaces bleus et verts dans la région métropolitaine est bien reçue. On juge notamment nécessaire d'améliorer l'accès aux rives et aux plans d'eau de la région. Aux yeux de certains, le concept « d'une population en santé » mériterait de figurer dans l'énoncé de vision tant cette notion englobe toute une série de dimensions associées à un environnement de qualité (air de qualité, eau de qualité, lieux de détente, etc).

Les personnes rencontrées conviennent qu'il serait important de faire mention de la renaturalisation des berges ainsi que de la protection des boisés et des zones inondables. Certains apprécieraient que soit évoquée la possibilité que de nouveaux parcs soient créés dans la région d'ici vingt ans.

En matière de qualité de l'air, plusieurs participants jugent opportun d'établir le lien entre le transport et la production des gaz à effet de serre. L'importance de sensibiliser la population à l'impératif de protéger l'environnement est enfin évoquée et illustrée avec l'exemple de l'obligation de réduire les matières résiduelles qui commandera, selon plusieurs, un énorme travail d'éducation.

## recommandations

- Les notions de « sensibilisation », d'« accessibilité » et de « population en santé » ainsi que l'importance accordée à la renaturalisation des berges peuvent facilement être intégrées au texte. Par conséquent, il est recommandé de procéder aux modifications demandées afin de répondre aux commentaires reçus.
- Le lien entre le transport et la production des gaz à effet de serre devrait être ajouté au paragraphe relatif à la mise en place d'une approche intégrée du transport des personnes et des marchandises.

## LA TOLÉRANCE ET L'OUVERTURE

« (...) En 2025, la communauté est reconnue mondialement pour son caractère festif, sa joie de vivre et sa tolérance. Son tissu social est diversifié. La communauté continue de bénéficier d'une vie culturelle intense et d'un milieu artistique créateur. Les services sont accessibles à l'ensemble de la collectivité et chaque ménage a accès à un logement décent. L'engagement communautaire est reconnu comme une valeur importante pour le mieux-être collectif. Le caractère inclusif de la communauté est source de fierté. (...)»

Les participants aux consultations publiques confirment l'importance de souligner la diversité linguistique et culturelle de l'agglomération. Ils insistent néanmoins sur la nécessité de mettre en relief le visage francophone de Montréal.

Pour plusieurs, l'utilisation du terme «tolérance» demeure contestable. À leur esprit, ce terme suggère surtout l'idée qu'on supporte tout juste la différence alors que l'idée initiale renvoie à une attitude d'ouverture face à la différence et à la diversité culturelle et ethnique. L'importance de développer une culture commune qui facilite l'intégration des immigrants est perçue comme une nécessité.

Par ailleurs, plusieurs font ressortir l'importance de faciliter la reconnaissance professionnelle des nouveaux arrivants.

### recommandations

- Le visage francophone de l'agglomération montréalaise devrait apparaître dans le texte de l'énoncé.
- On devrait également insister sur le côté rassembleur de notre culture et de notre tissu social.

## UN PARTENARIAT

« (...) En 2025, la communauté tire profit d'un partenariat pluriel avec les acteurs de son développement. Un fort sentiment d'appartenance contribue positivement au dynamisme de la région. Les leaders politiques et socio-économiques de la communauté partagent, depuis longtemps, une vision commune du développement de la communauté. (...)»

Lorsqu'il est question de partenariat, l'énoncé de vision ne semble pas reconnaître les forces et les spécificités de chacun des territoires composant la CMM. Certains estiment même qu'un partenariat avec l'ensemble des régions du Québec doit être développé par la région métropolitaine de Montréal (région métropolitaine de Montréal qui, fait-on remarquer, comprend, en tout ou en partie, cinq des dix-sept régions administratives du Québec).

Plusieurs participants jugent essentiel de reconnaître et d'associer les principaux acteurs du développement de la région métropolitaine de Montréal. On insiste sur la valeur ajoutée qu'apporte la concertation en matière décisionnelle.

Par ailleurs, on rappelle que le sentiment d'appartenance peut être vécu à diverses échelles, mais qu'il s'exprime d'abord vis-à-vis de son quartier ou de sa municipalité et, pour l'instant, peu à l'échelle de l'agglomération.

### recommandations

- Il y a consensus quant au respect des forces et des spécificités de chacun des territoires qui composent la CMM. Par conséquent, l'énoncé de vision devrait en tenir compte. Quant à la nécessité d'associer les principaux acteurs du développement de la région métropolitaine de Montréal, elle est déjà incluse dans l'énoncé suivant : «*Les leaders politiques et socio économiques de la communauté partagent, depuis longtemps, une vision commune du développement de la communauté*».
- Le rôle moteur de la région métropolitaine de Montréal pour l'ensemble du Québec devrait être souligné.

## LES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

« (...) En 2025, les citoyens et les citoyennes de la communauté métropolitaine de Montréal disposent de nombreux lieux et moyens pour se faire entendre et pour influencer sur la prise de décision. Tous et toutes peuvent jouer un rôle, trouver une place et contribuer à bâtir leur milieu de vie : une communauté métropolitaine de Montréal compétitive, attractive, solidaire et responsable. »

Plusieurs personnes jugent que les citoyens manquent d'information pour être pleinement au fait des enjeux qui les interpellent. On considère qu'il faut trouver des moyens novateurs pour rejoindre le citoyen, reconnaissant par là un certain désintérêt des citoyens pour la chose publique. On estime que la mise sur pied d'un observatoire réunissant une information fiable et continue sur différentes thématiques concernant l'agglomération constituerait un progrès indéniable.

Malgré ces remarques, les participants reconnaissent que c'est par manque de temps que les citoyens se désintéressent des affaires publiques révélant, du coup, une insatisfaction générale à l'égard de la place à la fois laissée et prise par les citoyens dans le processus décisionnel.

On évoque finalement la possibilité de choisir les représentants de la population à la CMM au suffrage universel.

### recommandations

- L'énoncé de vision devrait insister sur la nécessité d'informer adéquatement les citoyens.



## Cap sur le monde : bâtir une communauté

### LE NOUVEL ÉNONCÉ DE VISION

À la lumière des commentaires et opinions reçus, une série de modifications sont proposées, modifications dont rend compte le nouvel énoncé de vision que voici :

#### CAP SUR LE MONDE : BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ COMPÉTITIVE, ATTRACTIVE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

En 2025, la communauté métropolitaine de Montréal se positionne dans le peloton de tête des régions métropolitaines des Amériques. Elle **a répondu efficacement aux enjeux démographiques en présence** et est reconnue pour sa main-d'œuvre qualifiée et productive, **pour la structure diversifiée de son économie et par une présence affirmée** dans les créneaux dynamiques et stratégiques de la nouvelle économie. La communauté est une collectivité ingénieuse qui favorise le savoir, la créativité et la culture. **Tout en préservant et en consolidant ses atouts et ses acquis, elle favorise l'innovation dans tous les secteurs d'activité et tire avantage d'une forte collaboration entre les réseaux d'éducation et les entreprises. L'accroissement de la prospérité économique de la région métropolitaine de Montréal, conjugué à celui de l'ensemble du Québec, contribue à la redistribution de la richesse et à l'équité sociale.**

En 2025, la communauté est l'un des principaux centres intermodaux de transport d'Amérique du Nord grâce à l'interconnexion des modes routier, aérien, maritime et ferroviaire. Ces réseaux **soutiennent avantageusement le développement de la région** et sont reconnus comme étant sécuritaires, fiables et fluides. Par-dessus tout, la communauté a pris le virage du transport collectif en développant **adéquatement** un réseau accessible, rapide, attrayant et flexible **qui répond aux besoins des usagers et** qui diminue significativement l'usage de l'automobile. **Elle figure en tête de liste des régions métropolitaines les plus performantes en matière de contrôle de la production des gaz à effet de serre.**

En 2025, la communauté offre à sa population un cadre de vie exceptionnel mis en valeur par un aménagement de qualité. Le territoire de la communauté est développé selon des ensembles urbains **diversifiés**, consolidés, densifiés et dynamiques. Le centre-ville continue de jouer un rôle de premier plan au niveau des activités financières, commerciales et au niveau du tertiaire moteur tout en offrant un cadre de vie attrayant pour ses résidents. Sa vitalité culturelle et touristique demeure un atout du rayonnement international de la communauté. Les quartiers résidentiels des arrondissements et des municipalités de la communauté, réputés sécuritaires, offrent des services de proximité de qualité. Le territoire agricole, **protégé et mis en valeur**, est reconnu comme une composante essentielle de l'écosystème métropolitain.

## compétitive, attractive, solidaire et responsable

En 2025, la population de la communauté **est sensibilisée à l'importance de protéger l'environnement**. Ses espaces naturels, dont les collines montréalaises, ont été mis en valeur et préservés. **L'accès** à des sites uniques d'observation, de détente, d'activités et de loisirs **a été accru**. La communauté a facilité, au cours des ans, le déploiement d'un réseau métropolitain de pistes cyclables et pédestres et **a appuyé l'émergence d'un réseau nautique de qualité**. **Des gestes significatifs ont été posés en faveur de la renaturalisation des berges, de la mise en valeur de plusieurs boisés et de la protection des zones inondables**. La population s'est réapproprié ses espaces bleus où la baignade est désormais permise. La communauté se distingue par son taux élevé de valorisation des matières résiduelles et par sa qualité de l'air et de l'eau. **Ces éléments contribuent à la qualité de vie d'une population en santé**.

En 2025, la communauté est reconnue **internationalement pour son dynamisme culturel**, son caractère festif, sa joie de vivre et son **ouverture sur le monde**. **Tirant fierté du visage francophone et cosmopolite de sa population**, elle profite d'un tissu social diversifié et **rassembleur**. La communauté continue de bénéficier d'une vie culturelle intense et d'un milieu artistique créateur. Les services sont accessibles à l'ensemble de la collectivité et chaque ménage a accès à un logement décent. L'engagement communautaire est reconnu comme une valeur importante pour le mieux-être collectif. Le caractère inclusif de la communauté est source de fierté.



En 2025, la communauté tire profit d'un partenariat pluriel avec les acteurs de son développement. Un fort sentiment d'appartenance contribue positivement au dynamisme de **l'agglomération qui continue à jouer positivement son rôle de moteur économique et culturel de l'ensemble du Québec**. Les leaders politiques et socioéconomiques de la communauté partagent, depuis longtemps, une vision commune du développement de la communauté **dans le respect des forces et des spécificités de chacun des territoires qui la composent**.

En 2025, les citoyens et les citoyennes de la communauté métropolitaine de Montréal **sont bien informés des grands enjeux qui les concernent** et disposent de nombreux lieux et moyens pour se faire entendre et pour influencer sur la prise de décision. Tous et toutes peuvent jouer un rôle, trouver une place et contribuer à bâtir leur milieu de vie : une communauté métropolitaine de Montréal compétitive, attractive, solidaire et responsable.

## FICHES SYNTHÈSES

Cette section présente, sous forme de synthèse, les commentaires reçus dans le cadre de cet exercice de consultation. Plusieurs d'entre eux évoquaient des moyens qui pourront être utilisés afin d'enrichir nos réflexions futures.



Consultation publique de Saint-Laurent

## COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Échéancier:</b> L'échéance de 2025 paraît lointain: il faudrait convenir de délais plus courts et se doter de paramètres précis afin de mesurer la progression. <b>Atouts de la région:</b> Les principaux atouts de la région sont: ❶ qualité de vie ❷ sécurité ❸ le Montréal bleu ❹ niveau d'éducation ❺ diversité linguistique. <b>Principaux défis:</b> Les principaux défis à relever sont: ❶ éviter la formation de ghettos ❷ encourager la diversité dans la complémentarité ❸ développer une vision collective ❹ ne pas oublier les autres régions du Québec. <b>Biais:</b> L'énoncé de vision met trop l'accent sur l'économie. <b>Perception de la vision:</b> En quoi c'est différent d'une simple liste de vœux pieux?</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Appréciation générale:</b> L'énoncé regroupe une série de vœux pieux évidents.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Mirabel</b></p>	<p><b>Appréciation générale:</b> Le document propose un projet collectif porteur pour les populations concernées. <b>Suggestion:</b> Tenir compte de l'obligation des villes concernées d'orchestrer leur planification selon un horizon de 5 ans. <b>Centralisation et autonomie locale:</b> La vision est teintée d'un désir de centralisation des pouvoirs laissant peu de place à l'autonomie locale. <b>Portrait de la région:</b> Également mentionner la présence du lac des Deux-Montagnes ainsi que des collines du comté de Mirabel.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b></p>	<p><b>Appréciation générale:</b> Cette vision s'appuie sur des valeurs fondamentales face auxquelles il serait difficile de s'opposer. <b>Suggestion:</b> La notion de gouvernance devrait aider à développer une vision qui rallie l'ensemble des acteurs dans le respect de chacun et la diversification des sources de revenus devrait s'appliquer également aux municipalités.</p>
<p><b>Mémoire conjoint de la Société de transport de Montréal (STM), de la Société de transport de Laval (STL) et du Réseau de transport de Longueuil (RTL)</b></p>	<p><b>Appréciation générale:</b> La réalisation d'une consultation publique sur la vision est très bien accueillie et témoigne de l'importance que la CMM accorde à la participation et à l'adhésion de tous ses membres. <b>Précision:</b> Les trois sociétés de transport adhèrent pleinement à la vision stratégique de la CMM. Toutefois, elles considèrent que les problèmes sont surtout d'ordre financier et institutionnel. Il faut penser dès maintenant à une planification et à un financement métropolitains notamment dans le secteur du transport collectif.</p>
<p><b>Commentaire du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir</b></p>	<p><b>Appréciation générale:</b> L'énoncé de vision est hautement pertinent et met en relief les valeurs communes des différentes parties composant la région métropolitaine. <b>Rôle de la CMM:</b> Il faudrait insister davantage sur le rôle qu'entend jouer la CMM d'ici 2025.</p>
<p><b>Mémoire présenté par la Pastorale sociale de Côte-des-Neiges</b></p>	<p><b>Réaction à l'énoncé:</b> La Pastorale sociale de Côte-des-Neiges juge l'énoncé réaliste, rassembleur, prévoyant et attractif. <b>Précision:</b> La Pastorale sociale de Côte-des-Neiges précise qu'une communauté compétitive ne sacrifie pas sa vocation de paix à des investissements de nature militaire, qu'une communauté attractive assure une sécurité alimentaire reposant sur une agriculture durable, qu'une communauté solidaire permet d'habiter près de ses activités principales et distribue les richesses de manière à satisfaire aux droits économiques et sociaux de tous et de toutes, qu'une communauté responsable s'assure que le vote se prenne sur des orientations précises et compréhensibles pour la majorité.</p>
<p><b>Avis du Centre local de développement économique des Moulins</b></p>	<p><b>Appréciation générale:</b> Le CLD des Moulins est d'accord avec les principaux aspects de cette vision, mais celle-ci aurait eu avantage à être orientée «business» de façon à reconnaître que la création de la richesse est primordiale pour hisser la CMM parmi les métropoles les plus attractives. <b>Gouvernance:</b> Pour rendre la métropole encore plus attractive, la question de la gouvernance métropolitaine devrait être plus largement évoquée.</p>
<p><b>Avis du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)</b></p>	<p><b>Appréciation générale:</b> Le CRDIM souligne qu'il existe plusieurs points de convergence entre la vision de la CMM et la vision adoptée par le CRDIM dans leur plan stratégique 2000-2005. Les valeurs proposées paraissent porteuses d'un développement prospère, équitable et durable pour la région métropolitaine de Montréal.</p>

## LES VALEURS

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Sentiment d'appartenance:</b> Il manque une phrase clé, une image ou un slogan pour permettre à l'ensemble de la population de s'identifier à la région. <b>Consensus:</b> Il paraît difficile d'être contre les valeurs mises de l'avant dans l'énoncé. <b>Commentaire:</b> Les valeurs disent peu du milieu géophysique qui nous démarque des autres villes. <b>Autre valeur:</b> La solidarité intergénérationnelle devrait être prise en compte.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai</b> Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</p>	<p><b>Rapport francophones et anglophones:</b> Il y a actuellement peu de mixité entre francophones et anglophones. Or, les valeurs dont découle la vision maintiennent cette dualité.</p>
<p><b>Séance du jeudi 22 mai</b> Bibliothèque de Saint-Léonard</p>	<p><b>Le fait français comme valeur d'intégration:</b> Le fait français comme valeur d'intégration n'est pas suffisamment mis en valeur dans l'énoncé.</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Question:</b> Veut-on vraiment être les premiers? Doit-on nécessairement gérer une ville comme une entreprise? <b>Une préoccupation:</b> Il faut préserver les acquis. <b>Perception:</b> Pourquoi régionaliser quand le niveau local va bien? <b>Local versus régional:</b> Reconnaissance de l'importance du palier régional pour planifier certains enjeux (ex. : bibliothèque = local; réseau routier = régional). <b>Éléments pour la qualité de vie:</b> ① éducation ② environnement de qualité ③ sociabilité ④ bons soins de santé ⑤ services de proximité ⑥ sécurité et tranquillité ⑦ famille. <b>Appréciation de l'énoncé:</b> Il faut sortir des vœux pieux: on souhaite des notions plus concrètes. <b>Autre valeur:</b> Nous sommes pacifistes.</p>
<p><b>Séance du jeudi 29 mai</b> Hôtel Hilton Laval</p>	<p><b>Environnement:</b> Adhère fortement à la protection de l'environnement et au développement durable. <b>Sécurité et qualité de vie:</b> La sécurité d'un quartier et l'entraide influencent notre qualité de vie. <b>Tolérance:</b> Le terme «tolérance» agace certains; on suggère d'employer plutôt «acceptation». <b>Qualité et quantité:</b> Il faut augmenter notre niveau de vie de façon à améliorer notre qualité de vie. <b>Autres valeurs:</b> L'équité intergénérationnelle, la diversité et la mixité culturelle.</p>
<p><b>Séance du mardi 3 juin</b> Club de golf Terrebonne</p>	<p><b>Qualité de vie:</b> La qualité de vie, c'est pouvoir vivre localement sans être obligé d'aller au centre-ville. <b>Autre valeur:</b> La recherche du bien commun (notion de risque et de bénéfice collectif). <b>Éléments importants:</b> ① La transparence des institutions ② la qualité de vie ③ la qualité de l'environnement; <b>PIB:</b> Comparer des PIB ne résume pas la réalité. <b>Qualité de vie:</b> Il est très important d'avoir accès aux services de première nécessité dans son milieu de vie. <b>Sentiment d'appartenance:</b> Celui-ci n'existe pas s'il n'y a pas un projet (comme le développement durable). <b>Qualité de vie:</b> L'emploi et le transport sont des préalables à la qualité de vie. <b>Éléments distinctifs:</b> La tolérance et notre sentiment de sécurité nous distinguent des autres agglomérations.</p>
<p><b>Séance du mercredi 4 juin</b> Maison Trestler Vaudreuil-Dorion</p>	<p><b>Visage francophone:</b> On devrait capitaliser sur la culture francophone. <b>Créativité:</b> Le milieu de la mode et du design devrait être développé. <b>Grand avantage:</b> On perçoit la ville de Montréal comme étant encore sécuritaire. <b>Un consensus:</b> La qualité de l'air et la qualité de l'eau sont des éléments essentiels à la qualité de vie. <b>Un consensus:</b> Importance de protéger le patrimoine naturel et bâti (là d'où on vient). <b>Une orientation:</b> Encourager des valeurs qui vont dans le sens d'une politique familiale.</p>
<p><b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b></p>	<p><b>Consensus:</b> Les valeurs qui soutiennent l'énoncé de vision font consensus. La notion de «développement durable», plus particulièrement, suscite l'adhésion générale.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Mirabel</b></p>	<p><b>Multi-ethnicité:</b> Introduire cette notion de multi-ethnicité plutôt que de faire référence à la «cohabitation harmonieuse entre une culture francophone et une culture anglophone». <b>Développement local:</b> Faire valoir la place de premier plan que doit occuper le développement local.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b></p>	<p><b>Appréciation:</b> La Ville de Longueuil adhère aux valeurs fondamentales de la vision.</p>

<b>Commentaire du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir</b>	<b>Suggestion :</b> Le ministère invite la CMM à faire ressortir davantage l'identité et la spécificité de la région métropolitaine (sa culture, son histoire, sa richesse linguistique, ces communautés culturelles, etc.).
<b>Mémoire de la Table ronde sur l'art de l'arrondissement Mont-royal</b>	<b>Importance de la vie artistique :</b> La vie artistique d'un territoire participe à son identité. Divers outils et programmes doivent être mis en place afin d'assurer son dynamisme et son développement.
<b>Mémoire conjoint de la STM, de la STL et du RTL</b>	<b>Développement durable :</b> Les trois sociétés de transport sont heureuses de constater que le développement durable est mis de l'avant dans la Vision 2025 et considèrent que le transport en commun contribuera concrètement à atteindre cet objectif.
<b>Mémoire déposé par le regroupement des MRC de la Rive-Sud</b>	<b>Priorité :</b> La volonté de « rassembler plutôt que de diviser » paraît fondamentale. <b>Équité :</b> L'adjectif équitable devrait être inséré dans l'expression « partage de la richesse » afin de la bonifier.
<b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b>	<b>L'ouverture à la différence :</b> Un effort reste à faire pour le rapprochement interculturel en entreprise.

## LA CRÉATION DE LA RICHESSE

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Un objectif oublié:</b> Rationaliser les différents pôles économiques. <b>Un autre objectif oublié:</b> Diminuer l'écart entre les riches et les pauvres. <b>Consensus:</b> Accorder la priorité à la formation de la main d'œuvre. <b>Mise en garde:</b> Ne pas oublier les secteurs traditionnels. <b>Appréciation:</b> Trop d'emphase sur la notion d'innovation. <b>Question:</b> Est-ce qu'on est obligé de viser être en tête des régions métropolitaines? Arrêter de se comparer aux autres régions métropolitaines mais améliorer nos avantages concurrentiels. <b>Se comparer autrement:</b> On questionne le choix du PIB comme élément comparatif alors que Montréal se positionne avantageusement sur d'autres points. <b>Constat:</b> Manque de grands projets pour mobiliser la population de la région (ex. : Expo 67). <b>Une conviction:</b> Importance d'investir dans la formation pour créer de la richesse.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai</b> Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</p>	<p><b>Création versus répartition:</b> On parle de créer la richesse mais pas de sa répartition. <b>Objectif souhaitable:</b> Donner accès aux équipements culturels.</p>
<p><b>Séance du jeudi 22 mai</b> Bibliothèque de Saint-Léonard</p>	<p><b>Équité fiscale:</b> La CMM va-t-elle revoir la question de l'équité fiscale?</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Démographie et main-d'œuvre:</b> Inquiétude face au vieillissement de la population qui risque d'entraîner un manque de main-d'œuvre. <b>Des oubliés:</b> La vision oublie les ressources naturelles et les secteurs traditionnels. <b>Mise en garde:</b> Faire attention de conserver nos avantages concurrentiels. <b>Formation et marché du travail:</b> Améliorer l'arrimage entre les institutions de formation et le marché du travail. <b>Économie et agriculture:</b> Importance des terres agricoles et capacité d'adaptation aux nouvelles technologies. <b>Tourisme:</b> Pas assez mis en valeur dans l'énoncé. <b>Réseaux d'enseignement:</b> Opportunité ressentie d'avoir ailleurs que sur l'île des centres. <b>Infrastructures de transport:</b> La mauvaise planification des transports nuit au développement économique. <b>Se comparer:</b> On questionne l'utilité de se comparer aux autres métropoles (grossir n'amène pas en soi de prospérité; la création de la richesse a aussi des revers). <b>Un tien vaut mieux qu'un deux tu l'auras:</b> Consolider ce qui va bien avant de développer de nouveaux créneaux. <b>Secteurs traditionnels:</b> L'innovation peut aussi être favorisée dans les secteurs industriels traditionnels. <b>Liens économiques avec les marchés américains:</b> Si cette alliance paraît indispensable, on suggère de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. <b>Nouvelle économie:</b> Il faut surtout privilégier la diversité.</p>
<p><b>Séance du jeudi 29 mai</b> Hôtel Hilton Laval</p>	<p><b>Formation:</b> Meilleure adéquation entre l'école et le marché du travail. <b>Marchés extérieurs:</b> Pas forcément augmenter le lien avec les É.-U. mais plutôt renforcer le lien avec le reste du Canada. <b>Une suggestion:</b> Meilleure exploitation des richesses naturelles. <b>Un objectif:</b> Rechercher davantage à produire des produits finis. <b>Port:</b> Le port de Montréal joue un rôle moteur qui doit être protégé.</p>
<p><b>Séance du mardi 3 juin</b> Club de golf Terrebonne</p>	<p><b>Créneaux:</b> Intervenir encore davantage dans les créneaux déjà forts et développer de nouveaux créneaux. <b>Énoncé:</b> La base manufacturière n'est pas assez mise en valeur dans l'énoncé de vision. <b>Élément le plus important:</b> Le talent est l'élément le plus important pour la création de la richesse. <b>Pénurie de main-d'œuvre:</b> Problème du manque de main-d'œuvre dans certains corps de métier. <b>Meilleur arrimage:</b> Besoin d'améliorer les liens entre les maisons d'enseignement et l'industrie. <b>Rôle de la CMM:</b> Rôle de catalyseur pour le développement économique (ne pas délaissé, cependant, le secteur agricole).</p>
<p><b>Séance du mercredi 4 juin</b> Maison Trestler Vaudreuil-Dorion</p>	<p><b>Rôle de la CMM:</b> Doute que la CMM puisse obtenir l'adhésion des municipalités à une vision régionale. <b>Indicateur de comparaison:</b> Le PIB n'est pas un bon indicateur (plutôt s'axer sur la qualité de vie). <b>Secteurs traditionnels:</b> Mettre davantage l'accent sur les secteurs traditionnels pour les voir se convertir à la nouvelle économie.</p>

<p><b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b></p>	<p><b>Ressources électriques:</b> Il faut conserver les grandes ressources électriques pour continuer à attirer les industries de pointe. Économie sociale: Favoriser les entreprises d'économie sociale dans certains secteurs d'activité pour créer de la richesse dans toutes les strates de la société. <b>PIB et qualité de vie:</b> Il n'y a pas nécessairement un parallèle entre le PIB d'une région et sa qualité de vie. <b>Marchés étrangers:</b> Trop d'emphase sur nos relations avec les États-Unis; on ne parle pas assez des efforts de prospection et des possibilités de marchés ailleurs dans le monde. <b>Commentaire général:</b> La vision devrait comporter un phasage, par exemple, aux 5 ans, avec des objectifs concrets par phase. <b>Démographie:</b> Face à la situation démographique appréhendée, prévoir des interventions pour prévenir le décrochage scolaire, la rétention des immigrants, l'apport des technologies à l'industrie manufacturière et une politique de natalité. <b>Secteurs traditionnels:</b> Importance d'évoquer les industries plus traditionnelles considérant qu'il y a actuellement un regain observé.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Mirabel</b></p>	<p><b>Main-d'œuvre:</b> Ajouter la notion de fluidité et de mobilité de la main-d'œuvre. <b>Éducation:</b> Inclure les réseaux d'éducation secondaire et professionnelle. <b>Décentralisation:</b> Proposer la décentralisation des zones d'emploi et des pôles de développement de même que le développement d'espaces industriels équitablement répartis sur l'ensemble du territoire.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b></p>	<p><b>Conviction:</b> La Ville de Longueuil se sent particulièrement interpellée par les objectifs poursuivis. <b>Mise en garde:</b> L'équation visant l'amélioration de la qualité de vie par la création de la richesse n'est pas toujours simple à solutionner. Le développement économique ainsi que l'aménagement doivent être balisés. <b>Objectif:</b> Le développement économique ne doit pas faire perdre de vue les autres valeurs de la communauté. <b>Partenariat:</b> Cette responsabilité devra tenir compte des différents partenaires.</p>
<p><b>Commentaire du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir</b></p>	<p><b>Secteurs traditionnels:</b> Il faut accorder une plus grande place aux secteurs traditionnels. <b>Viellissement de la population:</b> L'énoncé de vision insiste sur l'importance de former les jeunes à un marché du travail en constante évolution ainsi que sur l'importance d'attirer les immigrants, mais néglige la problématique plus criante du vieillissement général de la population, laquelle aura des incidences majeures sur l'économie métropolitaine.</p>
<p><b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b></p>	<p><b>Gouvernance:</b> Importance de consentir le développement économique à la CMM afin d'éviter la compétition et créer ainsi de l'étalement urbain.</p>
<p><b>Avis du Centre local de développement économique des Moulins</b></p>	<p><b>Commentaire général:</b> Appuie le point de vue de la CMM, notamment ceux ayant trait à l'innovation et à la coordination des acteurs du développement, mais rappelle l'importance du secteur manufacturier et des entreprises de transformation. <b>Oubli:</b> La vision n'aborde pas les aspects fiscaux et réglementaires qui influencent le positionnement national et international.</p>
<p><b>Mémoire déposé par le regroupement des MRC de la Rive-Sud</b></p>	<p><b>Objectif:</b> Le développement économique ne doit pas se faire en compromettant les acquis et les valeurs sociétales qui nous distinguent des autres centres urbains mondiaux.</p>
<p><b>Avis du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)</b></p>	<p><b>Secteur industriel:</b> Le CRDIM invite la CMM à tenir compte du secteur manufacturier dont le secteur agro-alimentaire et celui du textile. Le CRDIM souligne également l'importance des entreprises d'économie sociale.</p>

## TRANSPORT DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Plaque tournante:</b> Ce rôle de Montréal en tant que plaque tournante entre l'Europe et l'Amérique est insuffisamment développé dans l'énoncé de vision. <b>Transport collectif:</b> Il ne s'agit pas seulement de prolonger le métro, mais aussi de prendre le virage du développement durable, en transformant, par exemple, les trains diesels en trains électriques. <b>Constat:</b> Réseaux de transport incomplet et non à maturité. <b>Nécessité:</b> Adopter une politique d'incitation à l'utilisation des transports en commun et favoriser les modes de déplacement alternatifs (ex : vélo, marche). <b>Transport des marchandises:</b> Le besoin d'une autoroute de ceinture n'est pas prouvé. <b>Financement du TC:</b> Les iniquités fiscales pour le financement sont à régler en priorité. <b>Entretien versus expansion du réseau:</b> Mieux vaut investir dans l'entretien du réseau actuel plutôt qu'ajouter des ponts ou des autoroutes. <b>Suggestion:</b> Limiter les places de stationnement. <b>Question:</b> Quelle est la définition du réseau stratégique de transport? <b>Un danger:</b> Reproduire le modèle des années 1960 axé sur la construction de nouvelles autoroutes. <b>Financement du transport collectif:</b> Importance de partager la responsabilité et le financement du TC à l'échelle de la région.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai</b> Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</p>	<p><b>Transport des marchandises :</b> Avant d'investir pour compléter le réseau, a-t-on les moyens de maintenir en bon état le réseau existant ? <b>Transport des personnes:</b> Consentir des investissements de préférence dans le centre où il y a concentration des déplacements. <b>Suggestion:</b> Importance d'améliorer le stationnement incitatif, de réserver des espaces et de construire des gares intermodales.</p>
<p><b>Séance du jeudi 22 mai</b> Bibliothèque de Saint-Léonard</p>	<p><b>Détérioration du réseau routier:</b> Aborde la question de l'état du réseau routier actuel et de son état de détérioration. <b>Un réseau routier vétuste:</b> Critique du réseau routier, créé dans les années 1960, considéré comme vétuste et conceptuellement dépassé. <b>Autoroute de contournement:</b> Réfère au rapport Nicolet et questionne l'effet de compléter l'autoroute 30 pour le transport des marchandises. <b>Transport en commun:</b> Souligne l'importance de développer un transport en commun efficace. <b>Réseau routier:</b> L'entretien du réseau routier municipal devrait être payé autrement que par les taxes foncières.</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Économies par le transport en commun:</b> Il faut favoriser le TC parce que les autoroutes coûtent cher. <b>Mise en garde:</b> Le transport en commun, comme le train, favorise l'étalement urbain. <b>Transport en commun et parcs industriels:</b> Dans les secteurs périphériques, développer le TC vers les parcs industriels. <b>Gestion de la demande:</b> Solliciter l'implication des grandes entreprises: flexibilité des horaires, covoiturage, garderie, etc. <b>Transport en commun:</b> Favoriser les voies réservées sur les autoroutes périphériques. <b>Fonctionnalité des réseaux:</b> Favoriser le stationnement incitatif et un transport plus adapté aux besoins des différentes clientèles. <b>Parachèvement de l'autoroute A-30:</b> Consensus en vue de compléter une voie de ceinture. <b>Proposition:</b> Mieux exploiter le potentiel du réseau ferroviaire. <b>Prendre en compte:</b> Impacts des fluctuations des niveaux d'eau sur la voie maritime. <b>Suggestion:</b> Appuyer l'industrie du transport en commun pour développer des formes d'énergie alternative au pétrole. <b>Aéroports:</b> D'accord avec l'énoncé mais intégrer la planification des 3 aéroports (incluant Saint-Hubert). <b>Un projet structurant:</b> Le TGV Montréal-New-York. <b>Transport en commun et transport autoroutier:</b> Favoriser les transports en commun, mais ne pas délaisser pour autant le transport en auto qui a un important impact économique. <b>Favoriser le transport en commun:</b> Le TC est lié à la qualité de vie, au développement durable. <b>Expansion du réseau routier:</b> Plutôt que de construire de nouvelles autoroutes, on suggère de maximiser maintenant ce que l'on a. <b>Péages:</b> Se reposer sur le principe de l'utilisateur-payeur pour la remise à niveau du réseau routier. <b>Protection du territoire agricole:</b> Faire attention à l'étalement urbain faisant suite au développement de nouvelles routes et autoroutes.</p>
<p><b>Séance du jeudi 29 mai</b> Hôtel Hilton Laval</p>	<p><b>Une ligne conductrice:</b> D'ici 2025, favoriser le transport en commun pour les individus et le transport ferroviaire pour les marchandises. <b>Adéquation entre l'étalement urbain et le transport:</b> Densifier les quartiers résidentiels existants pour permettre la desserte en transport en commun. <b>Consensus:</b> Besoin d'une autoroute de ceinture. <b>Soutien au transport en commun:</b> Introduire des mesures incitatives (allègements fiscaux, covoiturage, stationnements incitatifs) pour encourager le recours au transport en commun. <b>Financement du transport en commun:</b> Problème du partage de la facture entre les municipalités de la région.</p>
<p><b>Séance du mardi 3 juin</b> Club de golf Terrebonne</p>	<p><b>Transport en commun:</b> Il faut régionaliser et développer le transport en commun, notamment le train de banlieue, associé à la détente. <b>Oui au réseau de ceinture:</b> Les embouteillages coûtent cher à l'économie. <b>Transport des marchandises:</b> À privilégier la nuit (pose cependant le problème de la réception de la marchandise). <b>Fonctionnalité des réseaux:</b> Compléter le réseau et réglementer les camions lourds. <b>Solutions:</b> Encourager la mise en place de pistes cyclables, le covoiturage, les stationnements incitatifs. Exploiter le potentiel ferroviaire pour désengorger les infrastructures routières. <b>Énoncé:</b> Insister le rôle de Montréal comme porte d'entrée en Amérique. <b>Un impératif:</b> Le transport des produits dangereux doit être amélioré. <b>Tarifification:</b> Ajuster la tarification en fonction des distances et d'une équité entre les différents modes de transport. <b>Transport et aménagement:</b> Favoriser le développement résidentiel le long des grands axes de transport.</p>

<b>Séance du mercredi 4 juin Maison Trestler Vaudreuil-Dorion</b>	<b>Réseaux de transport:</b> Achever ce qui doit l'être, et ce, en harmonisation avec le territoire agricole. <b>Transport en commun:</b> Soulève le problème du financement du transport en commun. <b>Efficacité du TC:</b> Améliorer l'efficacité du transport en commun (trains trop lents et pas assez de départs). Favoriser le transport par train en ajoutant des points d'embarquement dans la région.
<b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b>	<b>Développer le transport en commun:</b> La demande en transport des personnes et des marchandises dépasse largement l'offre. Pour contrer cette pression de la demande, il faut développer le TC. <b>Modèle polycentrique:</b> Le transport en commun est tout orienté vers le centre-ville. Or, la réalité change et il faut développer un réseau polycentrique. <b>Une suggestion:</b> Se doter d'un plan de transport métropolitain.
<b>Mémoire de la Ville de Mirabel</b>	<b>Reproche:</b> L'énoncé véhicule une vision unilatérale du transport orientant tout le développement manufacturier et les activités s'y rattachant vers Montréal seulement.
<b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b>	<b>Approche intégrée:</b> La Ville de Longueuil adhère à une approche intégrée du transport. <b>Aménagement:</b> Souligne l'importance de faire ressortir l'effet structurant des équipements de transport sur l'aménagement du territoire et la nécessité de ne pas accroître davantage l'étalement urbain. <b>Suggestion:</b> Ne pas négliger l'importance du transport ferroviaire.
<b>Mémoire conjoint de la STM, de la STL et du RTL</b>	<b>Objectif général:</b> Les trois sociétés de transport souscrivent à l'idée de prendre la «virage du transport collectif». <b>Changements institutionnels et fiscaux:</b> Il est nécessaire de revoir le financement des services de transport en commun et de faire reposer sa relance sur la responsabilisation et l'imputabilité des décideurs régionaux.
<b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b>	<b>Objectif général:</b> Appuie cette volonté de donner priorité au transport collectif.
<b>Avis du Centre local de développement économique des Moulins</b>	<b>Commentaire général:</b> Il s'agit d'une dimension incontournable de l'énoncé de vision. <b>Priorité:</b> Rappelle que le parachèvement et le maintien du réseau routier sont des éléments essentiels au chapitre des infrastructures métropolitaines.
<b>Mémoire déposé par le regroupement des MRC de la Rive-Sud</b>	<b>Priorité:</b> Il s'avère important de compléter le réseau de transport et notamment la voie de contournement de la Métropole (l'autoroute 30). <b>Transport maritime:</b> Il faut reconnaître l'importance du fleuve Saint-Laurent et du port de Montréal comme outil de développement économique. Par ailleurs, l'accroissement des activités du port de Montréal doit se faire en harmonie avec l'environnement et de façon à participer au développement économique de Montréal.
<b>Avis du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)</b>	<b>Commentaire général:</b> Le CRDIM partage les objectifs soulevés et souligne l'importance de répondre aux besoins des usagères et des usagers.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Priorités:</b> Favoriser la mixité sociale dans le développement résidentiel, densifier la banlieue, éviter la formation de ghettos, la ségrégation et la gentrification. <b>Logement sociaux:</b> Reconnu comme une force de la région. <b>Rôle du centre-ville:</b> L'importance du centre-ville dans l'attrait de la grande région de Montréal généralement reconnue. <b>Patrimoine et paysages d'intérêt:</b> On s'entend pour mettre en valeur et protéger le patrimoine bâtis et les paysages d'intérêt. <b>Quartiers diversifiés:</b> La région a besoin de quartiers diversifiés pour que trois générations puissent se côtoyer sur une même rue. Importance, donc, de cadres de vie diversifiés et durables. <b>Suggestion:</b> Faire le lien entre le transport et l'aménagement. <b>Développement:</b> Attention au gaspillage des terres arables! <b>Créer de nouveaux parcs et espaces publics au centre-ville:</b> Réduire les espaces occupés par les stationnements et les terrains vagues. <b>Meilleure approche:</b> Planifier les quartiers en fonction de la population qui y habite. <b>Énoncé:</b> Impression que le segment de l'énoncé sur l'aménagement du territoire favorise la banlieue: quartiers sécuritaires, tranquilles, etc. <b>Suggestion:</b> Écrire: «un environnement qui offre la possibilité de faire des choix». <b>Question:</b> Qu'est-ce que le centre-ville (définition)? <b>Orientation:</b> Favoriser l'agriculture bio (manger mieux, respirer mieux, se porter mieux). <b>Éléments importants:</b> Culture, vie artistique, architecture, sécurité.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai</b> Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</p>	<p><b>Vision:</b> On doit mettre un peu de magie pour vendre la vision.</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Terrains contaminés:</b> Insister davantage sur la problématique des terrains contaminés. <b>Agriculture:</b> Il faut plus que simplement protéger le territoire agricole (identifier des créneaux?). <b>Intégration des milieux urbains et ruraux:</b> Respecter le choix des gens de vouloir vivre en milieu urbain ou rural. <b>Boisés et terres agricoles:</b> Protéger davantage les aires boisées et également la zone agricole. <b>Centre-ville et attractivité de la région:</b> La métropole doit maintenir un rôle majeur et garder ses attraits. <b>Patrimoine:</b> Moduler la protection du patrimoine bâti selon les secteurs, privilégier l'éducation de la population dans ce domaine. <b>Distribution des services:</b> Avec l'évolution démographique, revoir la distribution des services (tenir compte des cycles dans la distribution de ces services). <b>Centre-ville et pôle d'appui:</b> Tout en conservant un centre-ville vivant et attractif, permettre l'émergence de pôles d'appui en périphérie. <b>Place publique:</b> Un réseau de places publiques doit côtoyer l'urbain. <b>Quartier résidentiel sécuritaire:</b> Élément jugé très important pour un cadre de vie de qualité. <b>Cohabitation entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie:</b> Valoriser le secteur agricole.</p>
<p><b>Séance du jeudi 29 mai</b> Hôtel Hilton Laval</p>	<p><b>Centre-ville:</b> Le centre-ville de Montréal n'est pas le centre-ville de tout le monde: attraction importante, destination touristique privilégiée mais chère. <b>Aménagement:</b> Conception d'un développement urbain concentré, aménagé en lien avec la desserte en transport. <b>Suggestion:</b> Diversifier les pôles d'emplois sur le territoire, avoir des pôles régionaux et non locaux (pas de compétition entre les municipalités). <b>Écosystème urbain:</b> L'industrie agricole est un moteur important à valoriser dans le cadre du développement du territoire. <b>Une confirmation:</b> L'importance de la protection du territoire agricole. <b>Tourisme:</b> Manque de centres de loisir, de centre des congrès. <b>Patrimoine:</b> Il faut préserver les paysages d'intérêt et les mettre en valeur.</p>
<p><b>Séance du mardi 3 juin</b> Club de golf Terrebonne</p>	<p><b>Logement:</b> Sentiment des villes de banlieue d'avoir perdu le contrôle sur le logement social (péréquation jugée coûteuse). <b>Aménagement:</b> Consolider un équilibre territorial et bien exploiter les régions urbaines avec leurs forces et leurs aspects distinctifs (rendre complémentaire notre environnement urbain). <b>Pôles et centre-ville:</b> Les pôles locaux doivent être forts pour renforcer le centre-ville. <b>Zone blanche:</b> Le développement devrait être concentré en zone blanche avant de gruger les terres agricoles. <b>Écosystème:</b> Pas d'accord avec l'utilisation de ce terme. Employer plutôt «ensemble métropolitain». <b>Un centre-ville attractif:</b> Il faut aussi trouver ou mettre en évidence l'attrait de chaque municipalité ou quartier. <b>Terres agricoles:</b> Le problème actuel, c'est que les terres agricoles sont trop fragmentées et déstructurées. <b>Corridors verts:</b> Introduire des corridors verts mieux reliés aux transports en commun.</p>
<p><b>Séance du mercredi 4 juin</b> Maison Trestler Vaudreuil-Dorion</p>	<p><b>Centre-ville:</b> Si le centre-ville est pour beaucoup dans l'attrait de la région, il ne faut pas pour autant négliger les réseaux verts et bleus. En fait, tout est lié y compris les sous-pôles de développement de la région. <b>Une priorité:</b> Améliorer la sécurité publique. <b>Densification:</b> Il faut être prudent dans la densification du territoire car les gens cherchent une qualité de vie. <b>Un principe:</b> L'organisation spatiale doit être planifiée avec l'accord de l'ensemble des municipalités. <b>Un autre principe:</b> Ne pas considérer le territoire agricole comme une voie de garage dans l'attente d'un développement résidentiel futur. <b>Agriculture:</b> Insister sur la multifonctionnalité de l'agriculture. <b>Aménagement:</b> Faire un lien plus étroit avec l'environnement. <b>Habitation:</b> Importance d'avoir des quartiers mixtes.</p>

<b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b>	<b>Logement:</b> Continuer à permettre la diversité dans les logements. <b>Bruit:</b> Montréal est marquée par une pollution sonore importante: la Métropolitaine, Décarie, Notre-Dame, etc. <b>Ensembles urbains complémentaires:</b> Dans les faits, il y a plus de rivalité que de complémentarité – il y a même de la rivalité entre les différents ensembles présents sur l’île de Montréal. <b>Fragmentation:</b> Vouloir créer une communauté avec un passé marqué par la fragmentation relève du défi. <b>Place publique:</b> Notion de lieu de rassemblement qui permet une vie citoyenne.
<b>Mémoire de la Ville de Mirabel</b>	<b>Cadres diversifiés et sécuritaires:</b> Ces cadres existent, il ne s’agit que d’en faciliter l’accès. <b>Services:</b> Ne pas commettre l’erreur de ne réserver que des services de proximité dans l’ensemble des quartiers d’une municipalité. <b>Plutôt:</b> assurer un accès à des institutions culturelles, à des commerces et à des lieux de divertissement ailleurs qu’à Montréal seulement. <b>Rôle du centre-ville:</b> Miser sur d’autres moteurs tout aussi performants et porteurs de résultats situés à l’extérieur.
<b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b>	<b>Objectif:</b> La consolidation du tissu urbain existant est une nécessité. Il faut rendre plus cohérent l’organisation spatiale et éviter l’étalement urbain. <b>Suggestion:</b> Reconnaître l’importance des pôles complémentaires.
<b>Résolution de la Ville de Mont-Saint-Hilaire</b>	<b>Appréciation générale:</b> La vision énonce des principes trop centralisateurs. On doit tenir compte de la population qui a choisi d’habiter en banlieue et favoriser les façons de faire qui associent aménagement du territoire et planification des transports collectifs.
<b>Mémoire conjoint de la STM, de la STL et du RTL</b>	<b>Objectif:</b> Les trois sociétés de transports s’associent aux principes visant la consolidation des ensembles urbains.
<b>Commentaire du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir</b>	<b>Suggestion:</b> La vision devrait proposer un concept d’organisation spatiale basé sur le redéveloppement urbain, sur le renforcement des infrastructures et des équipements existants et prendre parti pour un aménagement qui favorise la diversité des ménages et des logements sur l’ensemble du territoire. <b>Agriculture:</b> Insister davantage sur la mise en valeur du secteur agricole dans l’économie métropolitaine.
<b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b>	<b>Objectif:</b> Il faut favoriser le renforcement du centre.
<b>Mémoire de l’Union des producteurs agricoles</b>	<b>Agriculture:</b> Rappelle l’importance des activités agro-alimentaires sur le territoire de la CMM et souligne les pressions néfastes que l’urbanisation exerce sur ces activités agricoles. Des mesures de contrôle de l’étalement devront être identifiées afin de créer un cadre propice au maintien et au développement des activités agricoles. <b>Suggestion:</b> Propose la mise en place d’un organisme de concertation voué spécifiquement au développement de l’agriculture sur le territoire de la CMM. <b>Consolidation des villes-centres:</b> Compte tenu de l’impact de l’étalement urbain sur les finances publiques, il est primordial que la planification de l’urbanisation soit basée sur la consolidation des secteurs déjà urbanisés. <b>Fiscalité d’agglomération:</b> Nécessité d’une plus grande équité fiscale entre les citoyens de la ville-centre et ceux des banlieues.
<b>Avis du Centre local de développement économique des Moulins</b>	<b>Consolidation:</b> La consolidation des secteurs urbanisés ne doit pas être érigé en dogme. Tout en souscrivant à cette logique, l’occupation de l’espace doit être conciliée avec la dynamique du développement et les besoins du marché. Il faut plutôt encourager les nouveaux concepts en matière d’habitation et de voisinage.
<b>Mémoire déposé par le regroupement des MRC de la Rive-Sud</b>	<b>Consolidation:</b> La densification peut être intéressante dans certaines parties de la CMM, mais c’est plutôt la consolidation du tissu urbain qu’il faut chercher à atteindre. <b>Polycentrisme:</b> Une vision cohérente du développement devrait inclure toutes les parties du territoire et toutes les fonctions du développement. La vision devrait préciser que le territoire est composé de municipalités variées aux fonctions multiples. Leur développement est nécessaire au dynamisme économique de l’ensemble. <b>Villes satellites:</b> Il faut reconnaître le rôle des villes satellites autour de Montréal (les 7 AR) en matière de développement.

## ENVIRONNEMENT

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Dépollution</b> : Augmenter les efforts de dépollution (ce que ne dit pas assez l'énoncé). <b>Orientations à privilégier</b> : Renaturaliser les berges du fleuve, favoriser la réappropriation des plans d'eau par la population, créer de nouveaux espaces publics et récupérer de nouvelles berges, protéger les boisés et favoriser l'extension du couvert végétal. <b>Environnement et TC</b> : Améliorer le transport collectif desservant les différents parcs existants. <b>Espaces verts</b> : Augmenter la reforestation le long des grands axes autoroutiers et naturaliser les sites publics. <b>Qualité de l'air</b> : Réduire l'utilisation de l'auto (gaz à effet de serre) et limiter le développement des axes routiers. <b>Matières résiduelles</b> : Penser à des incitatifs pour diminuer les emballages; responsabiliser les individus et les industries. <b>Un défi</b> : Le problème des rejets agricoles dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. <b>Suggestion</b> : Établir des indicateurs de durabilité. <b>Constat</b> : Pas assez de mesures de surveillance et pas assez de conséquences associées au non-respect des règles.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai</b> Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</p>	<p><b>Gestion des déchets</b> : Y a-t-il une solution alternative à l'enfouissement ? <b>Gaz à effet de serre</b> : S'intéresser à la congestion de la circulation et à la production des gaz à effet de serre.</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Valorisation des matières résiduelles</b> : Il s'agit d'un objectif prioritaire (une meilleure performance des usines d'épuration est également un objectif important). <b>Jugement</b> : La possibilité de baignade dans le fleuve paraît irréaliste. <b>Eau potable</b> : Souhait de revenir aux compteurs d'eau comme moyen d'économiser la ressource et principe de l'«utilisateur-payeur». <b>Réglementer et informer</b> : Important de réglementer pour atteindre des résultats escomptés mais, plus encore, d'informer et de sensibiliser la population (recyclage, protection des boisés, etc.). <b>Boisés et cours d'eau</b> : Il faut protéger nos boisés et nos cours d'eau. <b>Vision internationale</b> : on subit beaucoup la pollution de nos voisins en matière environnementale (air, eau). <b>Parcs</b> : Grande valeur ajoutée à une municipalité. <b>Agriculture</b> : Il faut éviter le développement anarchique qui effrite le milieu agricole. <b>Qualité de l'air</b> : Les interventions à privilégier en matière de qualité de l'air devrait concerner les industriels davantage que les simples citoyens. <b>Enfouissement</b> : Tant que l'enfouissement sera peu coûteux, l'encouragement à une gestion intégrée des déchets sera difficile. <b>Qualité de l'eau</b> : Les gens ne sont pas conscients de l'importance de l'eau, des effets de la baisse du niveau du fleuve.</p>
<p><b>Séance du jeudi 29 mai</b> Hôtel Hilton Laval</p>	<p><b>Boisés</b> : Trouver des incitatifs pour les propriétaires des espaces boisés afin de les préserver davantage. <b>Parcs</b> : Créer de nouveaux parcs de grande superficie près des centres urbains. <b>Sites d'enfouissement</b> : Étudier des solutions alternatives pour emballer les produits. <b>Boisés et plages</b> : On a besoin de nouveaux boisés et de plages. <b>Boisés et cours d'eau</b> : Sensibiliser les commerçants et les industriels à l'environnement. <b>Matières résiduelles</b> : Instituer un programme régional de réduction à la source et introduire des produits biodégradables. <b>Une priorité</b> : La protection de l'eau (éviter le gaspillage en appliquant le principe de l'utilisateur-payeur). <b>Recyclage</b> : Conscientiser la population par des campagnes d'information.</p>
<p><b>Séance du mercredi 4 juin</b> Maison Trestler Vaudreuil-Dorion</p>	<p><b>Boisés</b> : Il faut sensibiliser les entrepreneurs à l'importance de protéger les arbres. Contestation du bien-fondé de la protection des boisés par le RCI (débat animé). <b>Énoncé</b> : La dimension environnementale dans l'énoncé est jugée faible. <b>Orientation</b> : Importance de mettre en valeur notre environnement, de faire en sorte que les citoyens puissent en profiter, d'améliorer l'accès aux berges, etc. <b>Décontamination des sols</b> : Pour faire en sorte qu'on puisse les développer. <b>Élément manquant</b> : La santé (liée à la qualité de l'environnement). <b>Qualité de l'air et de l'eau</b> : Il y a eu des progrès mais du chemin reste à parcourir (éducation, préservation des berges, décontamination des sols contaminés). <b>Industrie</b> : Assurer un meilleur suivi des réglementations auprès des industries. <b>Air</b> : Il faut aborder cette problématique à travers les transports. <b>Compteurs d'eau</b> : Ceux-ci réduiraient le gaspillage.</p>

<p><b>Séance du mardi 3 juin Club de golf Terrebonne</b></p>	<p><b>Cours d'eau:</b> Il y a des gains constatés au niveau de la qualité des cours d'eau. <b>Enfouissement des déchets:</b> Opposition à l'agrandissement du site de Lachenaie et suggestions pour améliorer notre performance environnementale : réduire les emballages, produits recyclables, éducation plus intense dans les écoles, promotion de produits biologiques, etc. <b>Cours d'eau:</b> Réglementer les industries par rapport à la pollution. <b>Gestion des matières résiduelles:</b> Différentes suggestions : ❶ intervenir auprès des commerces, industries, institutions, entreprises agricoles, etc. ❷ augmenter la réglementation; ❸ augmenter le recours au compostage; ❹ conscientiser la population. <b>Énoncé:</b> Suggestion de faire explicitement référence dans le texte de l'énoncé à la pollution. <b>Enfouissement:</b> Il paraît inéquitable pour les gens de la région qu'il n'y ait qu'un seul site d'enfouissement dans la CMM. On devrait obliger un groupe de municipalités à avoir son site d'enfouissement et de traitement. <b>Fluve Saint-Laurent:</b> Souhait de mieux mettre en valeur la richesse collective qu'est le fleuve. <b>Berges:</b> Mieux protéger les berges et les zones inondables. <b>Boisés:</b> Urgence de protéger au moins 8% (moyenne mondiale) des superficies boisées. <b>Aménagement:</b> Établir des corridors verts et des pistes cyclables. Mieux contrôler la pollution des véhicules et la fumée provenant des foyers et poêles à combustion lente. <b>Gestion des matières résiduelles:</b> Prévoir des mesures incitatives et coercitives. <b>Une orientation:</b> Éviter de construire des habitations près des autoroutes. <b>Berges:</b> Poursuivre le nettoyage et donner un plus grand accès au fleuve.</p>
<p><b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b></p>	<p><b>Réduction à la source:</b> Préoccupation d'inclure l'industrie agro-alimentaire et l'industrie de l'emballage. <b>Zones humides et boisés:</b> Importance de protéger davantage de zones humides et de boisés (influence sur le climat, qualité de vie, respect du protocole de Kyoto, etc.). <b>Eau:</b> Il faut gérer l'eau de façon plus responsable (limiter le gaspillage). <b>Concertation:</b> La Vision 2025 requiert une concertation avec les régions avoisinantes en raison de l'ensemble des interactions (air ambiant, bassins versants, etc.). <b>Sensibilisation:</b> Il faut des incitatifs à la fois « mordants et inventifs » pour changer les habitudes des gens et pas seulement augmenter l'offre de services (ex. : ajouter des ponts). <b>Optimiser les infrastructures existantes:</b> Il faut introduire des mesures qui augmentent l'utilisation des infrastructures existantes (ex. : déphasage des heures de pointe de circulation et d'arrosage, tarification modulée, etc.). <b>Zone agricole:</b> Renforcer les contrôles sur le dézonage agricole et pérenniser le périmètre agricole. <b>Environnement et fierté:</b> Développer la fierté de l'environnement métropolitain et de la richesse des terres agricoles. <b>Santé:</b> Une des façons d'évoquer l'importance d'un environnement de qualité est de faire référence à la santé de la population.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Mirabel</b></p>	<p><b>Terres agricoles:</b> Les terres agricoles doivent être considérées comme l'un des principaux greniers du Québec et de la région d'où leur importance capitale. <b>Géographie et paysages:</b> Suggestion d'enrichir la nomenclature dressée relativement à la géographie et au paysage naturel de la région.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b></p>	<p><b>Développement et environnement:</b> Il est important de favoriser un développement intégré où développement économique va de pair avec la protection de l'environnement.</p>
<p><b>Commentaire du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir</b></p>	<p><b>Suggestion:</b> L'énoncé de vision devrait intégrer et faire davantage références aux objectifs des grandes politiques gouvernementales en matière d'environnement.</p>
<p><b>Avis du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)</b></p>	<p><b>Invitation:</b> LE CRDIM invite la CMM à adhérer à la déclaration de principe « de la collectivité montréalaise en développement durable ».</p>
<p><b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b></p>	<p><b>Matières résiduelles:</b> Souligne l'importance d'une meilleure gestion des matières résiduelles dans la région métropolitaine de Montréal.</p>



## PARTENARIAT

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Régions:</b> Être davantage inclusif avec les régions limitrophes au territoire de la CMM. <b>Concertation:</b> On constate un manque de dialogue entre les diverses instances. Il est important que les acteurs se concertent et se sentent concernés via, notamment, la formation de tables de concertation. <b>Niveaux de concertation:</b> La concertation doit s'exercer à deux niveaux: ❶ à l'échelle de l'agglomération ❷ à l'échelle des quartiers ou des arrondissements. <b>Appartenance:</b> L'appartenance est un sentiment variable, certains s'identifiant au quartier, d'autres à la région. <b>Partenaires:</b> Il faudrait faire connaître les rôles exercés par chacun et leur interdépendance. <b>Intégration multiethnique:</b> Le bilan est globalement positif. <b>Faible taux de rétention:</b> Prouve qu'un certain malaise existe.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai</b> Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</p>	<p><b>Positionnement international de Montréal (branding):</b> Y a-t-il actuellement une cohésion, une coordination et une optimisation des interventions des différents acteurs? Est-ce que la CMM pourrait prendre en charge cette responsabilité?</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Sentiment d'appartenance:</b> Le sentiment d'appartenance peut être vécu à plusieurs niveaux (quartier, municipalité, région...). Toutefois, les citoyens ont une appartenance surtout axée sur leur quartier. Il n'y a actuellement aucune appartenance à la CMM. Les élus municipaux auraient un rôle à jouer pour communiquer l'importance de la région métropolitaine. Les gens y seront plus sensibles le jour où il y aura des élus régionaux. <b>Suggestion:</b> Développer une vision régionale en se servant des forces de chacun (travailler sur la complémentarité plutôt que sur la compétition). <b>Concertation:</b> Plus facile entre les organismes et les corporations qu'entre les individus. <b>Arrimage:</b> Les différents secteurs de la région métropolitaine composent actuellement des «solitudes». Il y a peut-être trop d'intervenants pour permettre un arrimage valable.</p>
<p><b>Séance du mardi 3 juin</b> Club de golf Terrebonne</p>	<p><b>Processus décisionnel de la CMM:</b> On déplore le faible poids de la Couronne Nord dans le processus décisionnel de la CMM. <b>Sens de la communauté:</b> On est empreint d'individualisme: il faut rebâtir un sens de la communauté (pour perdurer, les décisions doivent être collectives). <b>Pour un partenariat gagnant:</b> Pas de laissés pour compte et les décisions doivent être prise en concertation. <b>Sentiment d'appartenance:</b> Le sentiment d'appartenance à la CMM demeurera faible surtout si la planification métropolitaine se traduit par un pelletage de coûts. Ce sentiment d'appartenance pourrait toutefois se développer en fonction des actions entreprises comme celles en matière de protection du territoire. <b>La CMM et le monde agricole:</b> Difficulté pour le monde agricole de développer une appartenance à la CMM. <b>Perception de la CMM:</b> Perception qu'il n'y en a que pour Montréal au détriment des autres secteurs. <b>Consultations et suivi:</b> Le suivi sur les consultations doit démontrer que l'opinion des citoyens a été écoutée.</p>
<p><b>Séance du mercredi 4 juin</b> Maison Trestler Vaudreuil-Dorion</p>	<p><b>Perception de la CMM:</b> La CMM est perçue comme un niveau gouvernemental coûteux et superflu. Elle doit faire plus d'efforts pour se faire connaître. En fait, on recueille des opinions très variées quant à l'utilité de la CMM. Chose certaine, la CMM doit se rapprocher des gens. <b>Protection de certains boisés:</b> Crainte que cette protection soit faite sur le dos des propriétaires. Il faudrait que la CMM achète les boisés qu'elle veut protéger. <b>Appartenance:</b> On s'identifie davantage à son quartier, à sa municipalité. <b>Constat:</b> Importance d'améliorer la concertation et d'éviter la multiplication des niveaux de gouvernement.</p>
<p><b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b></p>	<p><b>Régions:</b> La CMM représente près de 50% de la population du Québec. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner que différents pôles régionaux veuillent s'y accrocher. Le poids démographique et économique la différencie des autres grandes agglomérations (Toronto, par exemple, ne joue pas le même rôle en Ontario). <b>Trois réseaux:</b> Favoriser des liens entre les différents réseaux locaux: santé, éducation, municipalités. <b>Deux solitudes:</b> On relève l'existence de deux solitudes – la société francophone d'un côté et la société anglophone de l'autre. <b>Oubli:</b> La vision n'évoque pas suffisamment la situation des hommes et des femmes de la CMM et devrait faire nommément référence aux autochtones.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Mirabel</b></p>	<p><b>Municipalités:</b> Importance de tenir compte de l'expertise respective des municipalités qui composent la CMM.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b></p>	<p><b>Rappel:</b> La Ville de Longueuil rappelle l'importance de reconnaître la contribution de tous les acteurs locaux.</p>
<p><b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b></p>	<p><b>Sentiment d'appartenance:</b> Existe-t-il un sentiment d'appartenance à la région métropolitaine?</p>

<p><b>Avis du Centre local de développement économique des Moulins</b></p>	<p><b>Partenariat:</b> Endosse l'appel à l'engagement et à la participation. <b>Créneaux stratégiques:</b> Il convient de se doter de mécanismes de concertation afin de faire une lecture métropolitaine des créneaux stratégiques.</p>
<p><b>Mémoire déposé par le regroupement des MRC de la Rive-Sud</b></p>	<p><b>Partenariat:</b> Importance de reconnaître les MRC et les CLD comme des acteurs importants en matière de développement. <b>Processus décisionnel de la CMM:</b> On déplore le faible poids de la Couronne Sud dans le processus décisionnel de la CMM.</p>
<p><b>Avis du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)</b></p>	<p><b>Développement social:</b> Le CRDIM invite la CMM à rendre plus explicite la notion de développement social et solidaire dans son énoncé de vision 2025. <b>Ventilation des données:</b> Le CRDIM souligne l'importance de ventiler les données selon le sexe et suggère de mettre en relief, dans l'énoncé de vision, la nécessité de reconnaître l'égalité des femmes et des hommes.</p>

## TOLÉRANCE ET OUVERTURE

<p><b>Séance du mardi 20 mai Centre Saint-Pierre Montréal</b></p>	<p><b>Diversité:</b> Importance de développer une culture commune. <b>Faire attention aux ghettos:</b> Il faudrait faciliter l'insertion des communautés ethniques, et ce, sur l'ensemble du territoire de la CMM. <b>Enseignement et marché du travail:</b> Il n'y a pas consensus quant à l'importance d'intégrer les programmes avec les besoins du marché du travail versus la formation générale. <b>Famille:</b> L'importance de soutenir la famille est soulignée. <b>Natalité:</b> Ne pas baisser les bras et proposer des mesures concrètes pour améliorer notre taux de natalité. Les enjeux démographiques sont considérés comme majeurs. La CMM devrait pouvoir intervenir en ce domaine. <b>Immigration:</b> Manifester plus d'ouverture à la reconnaissance de la formation professionnelle des immigrants. <b>Tolérance:</b> On suggère « intégration » ou « acceptation » plutôt que « tolérance ». <b>Culture et cohésion sociale:</b> La culture est un facteur de cohésion sociale. Il faut favoriser le côtoiement des divers groupes ethniques et éviter la formation de ghettos culturels en tablant sur la valeur inclusive de la culture québécoise. <b>Conditions des artistes:</b> Valoriser leur production, réduire les difficultés administratives. <b>Famille et économie:</b> L'économie dicte un rythme de vie qui n'encourage pas la famille (conciliation famille/travail). <b>Ouverture et francophonie:</b> Importance de promouvoir le fait français tout en accueillant la diversité linguistique et culturelle.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</b></p>	<p><b>Soutien à la famille:</b> Possible d'en faire plus? Rôle de la CMM? <b>Mise en garde:</b> La tolérance ne signifie pas pour autant l'acceptation. <b>Diversité:</b> Insister davantage sur la diversité à la fois économique et culturelle de la région. <b>Proposition:</b> Soutenir les coopératives d'habitation et améliorer la formule.</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai Centre socioculturel Brossard</b></p>	<p><b>Tolérance et tempérament québécois:</b> La tolérance est une vertu caractéristique de la culture et du tempérament québécois. <b>Immigration:</b> Il est important que les nouveaux immigrants aient les outils nécessaires pour faciliter leur intégration. <b>Réserve:</b> Ce n'est pas le rôle de la CMM de favoriser le développement de la communauté par l'immigration.</p>
<p><b>Séance du jeudi 29 mai Hôtel Hilton Laval</b></p>	<p><b>Sentiment d'appartenance:</b> Ce sentiment devrait d'abord être développé chez les leaders et les élus. <b>Affaires publiques:</b> Pas sûr que le citoyen se sente impliqué. <b>Immigration et migrations:</b> Éviter l'exode des cerveaux. <b>Société d'accueil:</b> Solliciter la richesse des autres cultures. <b>Une stratégie:</b> Reconnaître les diplômés des immigrants et garder ici les étudiants étrangers.</p>

<p><b>Séance du mardi 3 juin</b> <b>Club de golf</b> <b>Terrebonne</b></p>	<p><b>Immigration:</b> Il faut se donner des moyens pour augmenter notre taux de rétention des immigrants. <b>Mosaïque culturelle:</b> Ce qui fait la saveur d'une métropole, c'est sa diversité, d'où l'importance de préserver la mosaïque culturelle montréalaise (ou son caractère multiculturel). <b>Société d'accueil:</b> Les nouveaux immigrants doivent avoir les outils nécessaires pour faciliter leur intégration. <b>Contribution de l'immigration:</b> C'est un bon choix (même si on n'a pas le choix). <b>Décrochage scolaire:</b> Rôle des familles (et comme corollaire, intérêt pour une politique familiale).</p>
<p><b>Séance du mercredi 4 juin</b> <b>Maison Trestler</b> <b>Vaudreuil-Dorion</b></p>	<p><b>Immigration:</b> Les municipalités ne sont pas impliquées dans les décisions qui touchent à cette question. <b>Énoncé:</b> Rappeler l'importance du visage francophone de la région de Montréal.</p>
<p><b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b></p>	<p><b>Culture:</b> Davantage insister sur la participation du citoyen lorsqu'il est question de culture (cohésion sociale). <b>Immigration:</b> L'intégration des immigrants passe souvent par l'école. <b>Culture commune:</b> L'énoncé de vision insiste trop sur les différences alors qu'il faut insister sur l'apport des divers groupes à une culture commune à tous (moins valoriser la différence) car c'est le rôle de la culture de permettre le développement d'un sentiment d'appartenance. <b>Société d'accueil:</b> La cohabitation harmonieuse des différents groupes ethniques sert souvent d'exemple – ne pas hésiter à le noter. <b>Fait français:</b> Affirmer davantage le visage francophone de Montréal dans l'énoncé de vision. <b>Suggestion:</b> Ajouter la notion de réinsertion sociale. <b>Choix de mot:</b> Le mot «tolérance» pose problème. <b>Famille:</b> La famille occupe peu de place dans l'énoncé de vision.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b></p>	<p><b>Défis:</b> Le vieillissement de la population, la réduction de la taille des ménages, l'exclusion sociale et la crise du logement sont des préoccupations dont il faudra tenir compte. <b>Remarque:</b> La CMM et les municipalités devront s'assurer que de nouvelles responsabilités ne leur soient confiées par le gouvernement sans ententes préalables entre les parties.</p>
<p><b>Commentaire du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir</b></p>	<p><b>Défi:</b> La vision devrait se positionner face aux grands enjeux démographiques qui touchent le Québec dont le vieillissement de la population.</p>
<p><b>Mémoire déposé par une citoyenne du quartier Villeroy</b></p>	<p><b>Innovation et entrepreneurship:</b> il faut mettre en place différents outils et moyens afin que les citoyens puissent s'organiser eux-mêmes pour former des entreprises communautaires favorisant une vie saine pour tous et la diminution des phénomènes d'exclusion.</p>
<p><b>Mémoire présenté par la Pastorale sociale de Côte-des-Neiges</b></p>	<p><b>La paix:</b> Au-delà de la tolérance et de notre ouverture à la différence, la paix serait la vraie vocation de Montréal. L'absence d'une culture de la peur, aidée par un fossé moins marqué entre les riches et les pauvres, font en sorte que la grande majorité des citoyens est convaincue que sa dignité est respectée. Il faut affirmer clairement cette volonté de bâtir une communauté de paix.</p>
<p><b>Avis du Centre local de développement économique des Moulins</b></p>	<p><b>Confusion:</b> Le nombre de thèmes couverts par cette rubrique apporte une certaine confusion et pourrait, par la suite, rendre difficile la formulation d'orientations claires et concrètes.</p>
<p><b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b></p>	<p><b>Sentiment d'appartenance:</b> La tolérance et l'acceptation de la différence participent également à la construction d'un sentiment d'appartenance.</p>
<p><b>Avis du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)</b></p>	<p><b>Invitation:</b> Le CRDIM propose de remplacer le mot tolérance qui peut comporter un aspect péjoratif par le mot respect et d'insister davantage sur la lutte contre l'exclusion sociale.</p>

PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

<p><b>Séance du mardi 20 mai</b> Centre Saint-Pierre Montréal</p>	<p><b>Suffrage universel:</b> Suggestion pour que le président de la CMM soit élu au suffrage universel. <b>Information:</b> Importance de donner plus d'informations aux citoyens sur les enjeux de la CMM. <b>Suggestion:</b> mettre sur la table des projets concrets. <b>Trop d'informations:</b> Les gens sont bombardés d'informations. La difficulté, c'est d'obtenir une information claire. <b>Forum:</b> Il faudrait qu'il y ait un forum regroupant les citoyens. <b>Susciter l'intérêt:</b> Pour intéresser les citoyens, il faut aborder des sujets qui les touchent au quotidien. <b>Disponibilité:</b> Les citoyens manquent de temps pour s'impliquer (difficulté de la conciliation travail-famille). <b>Processus:</b> La lourdeur des processus fait en sorte que les gens se sentent dépassés. <b>Transparence et diffusion:</b> La population a un problème d'accès à l'information. Il faut surtout améliorer la transparence et la diffusion de l'information. <b>Observatoires métropolitains:</b> Besoin d'observatoires pour réunir des renseignements sur une base continue et fiable.</p>
<p><b>Séance du mercredi 21 mai</b> Salle du conseil, Arrondissement de Saint-Laurent</p>	<p><b>Participation des citoyens:</b> Comment va-t-on faire pour entendre les demandes des citoyens? <b>Citoyen corporatif:</b> La participation concerne également les citoyens corporatifs.</p>
<p><b>Séance du mardi 27 mai</b> Centre socioculturel Brossard</p>	<p><b>Décentralisation et accessibilité des élus:</b> Un gouvernement en ligne ainsi qu'une gestion plus décentralisée, une plus grande accessibilité aux élus seraient nécessaires. <b>Constat:</b> Les gens sont de moins en moins intéressés à participer. <b>Élément important:</b> La confiance que l'individu porte à sa municipalité, l'assurance que la municipalité est derrière les citoyens pour les soutenir.</p>
<p><b>Séance du jeudi 29 mai</b> Hôtel Hilton Laval</p>	<p><b>Participation:</b> Le citoyen manque d'information mais, surtout, manque de temps pour participer.</p>
<p><b>Séance du mardi 3 juin</b> Club de golf Terrebonne</p>	<p><b>Suffrage universel:</b> Le président et les membres du conseil de la CMM devraient être élus par les citoyens au suffrage universel. <b>Consultation et information:</b> Les citoyens sont insuffisamment consultés et insuffisamment informés des enjeux collectifs. Il faut sensibiliser les citoyens mais aussi les écouter. <b>Manque d'intérêt:</b> Le plus gros problème est le manque d'intérêt des citoyens. <b>Constatation:</b> Les gens sont réactifs. Ils participent lorsqu'il y a un problème qui les touche de près.</p>
<p><b>Séance du mercredi 4 juin</b> Maison Trestler Vaudreuil-Dorion</p>	<p><b>Instances décisionnelles:</b> Les citoyens se sentent trop loin des instances décisionnelles. Il faut ramener le pouvoir au niveau local. <b>Consultation et information:</b> Les citoyens ne se sentent pas suffisamment consultés, ni suffisamment informés des enjeux collectifs. Quand un sujet touche les gens, ils se déplacent. <b>L'écoute:</b> Il faut que les gens se sentent écoutés (importance de maintenir le dialogue). Importance de tenir compte de la consultation (on ne veut pas seulement s'exprimer, on veut également être entendus). <b>Structures non favorables:</b> Les structures actuelles paraissent complexes et ne semblent pas propices à la prise en compte des opinions des citoyens.</p>
<p><b>Séances de présentation de la Vision 2025 devant différents groupes ou associations</b></p>	<p><b>Mise à jour de la vision:</b> Quels sont les mécanismes pour dynamiser la vision proposée? <b>Information:</b> Diffuser une information fiable et régulière qui permet de dégager une perspective générale.</p>
<p><b>Mémoire de la Ville de Longueuil</b></p>	<p><b>Défi:</b> Adhère au principe et note que la participation des citoyens constitue un défi d'importance.</p>
<p><b>Avis du Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM)</b></p>	<p><b>Commentaire général:</b> LE CRDIM constate avec joie que la CMM reconnaît la place de la société civile.</p>
<p><b>Commentaires et opinions recueillis sur le site Internet</b></p>	<p><b>Se faire entendre:</b> L'important est de mettre en place des structures permettant une réelle participation des citoyens.</p>



Consultation publique de Saint-Léonard



Consultation publique de Saint-Laurent

## LES CONSULTATIONS PUBLIQUES EN PHOTOS



Consultation publique de Terrebonne





# *Vision 2025*

*La Communauté métropolitaine de Montréal  
vous invite à mettre le « cap sur le monde ».*

*Pour en savoir davantage,  
consulter notre site Internet au :*

*[www.cmm.qc.ca/vision2025](http://www.cmm.qc.ca/vision2025)*

*ou écrivez-nous à :*

*[vision2025@cmm.qc.ca](mailto:vision2025@cmm.qc.ca)*



Communauté métropolitaine  
de Montréal

---

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400  
Montréal (Québec)

H3A 3L6

Téléphone : (514) 350-2550

Télécopie : (514) 350-2599

[www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca)